

Strasbourg, le 4 mai 2018

Cher(e)s Ami(e)s,

La Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace a le plaisir de vous convier à sa prochaine sortie qui aura lieu, sous la conduite de Guy Bronner et de Benoît Jordan le

**dimanche 24 juin 2018 à Mariastein (CH) et le château de Landskron (68)**

Le château du **Landskron** est l'une des forteresses médiévales majeures au nord de Bâle, constamment modernisée jusqu'au XVIIe siècle. Sa restauration a été entreprise par une fondation.

A quelques kilomètres au sud du Landskron, l'abbaye de Mariastein avec son pèlerinage, reconstruite à l'époque baroque, illustre les fortes relations entre l'Alsace et la Suisse, dans un environnement historique de premier ordre.

**Informations pratiques : (sortie limitée à 49 personnes)**

- Le déplacement se fera en car. Le départ est prévu place de l'Université à **8 h 30 précises**. Retour prévu vers 19 h à Strasbourg.
- Attention : Chaussures de marche indispensables.
- Repas libre (tiré du sac ou restaurant).
- Coût de la sortie : 25 € par personne.

Si vous êtes intéressé(e)s par cette sortie, merci de bien vouloir renvoyer le talon ci-dessous.

En espérant vous retrouver à l'occasion de cette sortie, nous vous adressons, Cher(e)s ami(e)s, nos bien cordiales salutations.

Le Comité de la Société

---

**BULLETIN D'INSCRIPTION  
pour la sortie du 24 juin 2018 (Mariastein)**

Merci de renvoyer ce coupon **avec votre règlement** à  
SCMHA 2, place du Château 67000 STRASBOURG

**Clôture des inscriptions le 25 mai 2018 (date de réception des talons et du règlement).**

en tenant compte des délais postaux

**(n'hésitez pas à nous envoyer un courriel annonçant votre envoi !: scmha@orange.fr)**

M. Mme. : .....

Adresse postale : ..... Tél. : .....

Adresse courriel : .....

participera à la sortie du 24 juin 2018 et sera accompagné de ..... personne(s),  
soit un total de ..... personne(s).

Règlement ci-joint par chèque libellé au nom de la SCMHA : 25 € x ..... personnes = ..... €

Merci de bien vouloir noter qu'aucune inscription ne sera acceptée sans son règlement.  
Il n'y aura pas de remboursement en cas d'annulation.